

1. Nom du produit ou de la préparation et nom de la société**Nom commercial****Lithofin KF Voegenreiniger****Fabricant / fournisseur**

EUROSIL bvba

Heirbaan 50, B-2640 Mortsel

Téléphone +32 (0)3/366.39.09, Fax +32 (0)3/366.39.11

Service des renseignements

Technical Dep.

Téléphone +32 (0)3/366.39.09

! Conditions d'utilisation recommandées

Nettoyant

2. Composition/information sur les composants**Caractérisation chimique**

Nettoyant alcalin de base

Composants dangereux

Numéro CAS	Numéro CE	Désignation	[% en poids]	Classification
-	-	nichtionische Tenside (kennzeichnungspflichtig)	< 5	Xn R22-41
000111-76-2	203-905-0	ether monobutylique d'éthylèneeglycol; butylglycol	< 20	Xn R20/21/22; Xi R36/38
000497-19-8	207-838-8	carbonate-de-sodium-	< 20	Xi R36
001310-58-3	215-181-3	hydroxyde-de-potassium-	< 2	Xn R22; C R35

Numéro CAS	Numéro CE	Désignation	[% en poids]	Classification
-	-	nichtionische Tenside (kennzeichnungspflichtig)	< 5	Xn R22-41
000111-76-2	203-905-0	ether monobutylique d'éthylèneeglycol; butylglycol	< 20	Xn R20/21/22; Xi R36/38
000497-19-8	207-838-8	carbonate-de-sodium-	< 20	Xi R36
001310-58-3	215-181-3	hydroxyde-de-potassium-	< 2	Xn R22; C R35

3. Dangers éventuels**Phrases R**

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

4. Premiers secours**Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Agents d'extinction appropriés**

produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Mesures de précautions relatives aux personnes**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Mesures de protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Procédé de nettoyage/récupération

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).

7. Manipulation et stockage

Précautions lors de la manipulation

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition et équipement de protection individuel

Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

Numéro CAS	Désignation	Type	[mg/m ³]	[ml/m ³]	Remarque
000111-76-2	2-butoxyéthanol	MAK	98	20	H,Y

Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Protection des yeux

lunettes de protection

Mesures générales de protection

Eviter d'inspirer les vapeurs.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat	Couleur	Odeur		
liquide	jaunâtre	odeur spécifique au produit		
Informations relatives à la sécurité				
Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	> 12			
début d'ébullition	> 90 °C			
Point d'éclair	non applicable			
Densité	ca. 1 g/cm ³			
Solubilité dans l'eau				miscible en toutes proportions

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

11. Informations toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL 50 aiguë par ingestion	non déterminé			
DL 50 aiguë par contact avec la peau	non déterminé			

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
CL 50 aiguë par inhalation	non déterminé			

12. Informations écologiques

Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Degréabilité physico-chimique	non déterminé			
Biodégradabilité	non déterminé			

13. Remarques relatives à l'élimination

Code déchets 06 02 99 **Nom du déchet** déchets non spécifiés ailleurs

Recommandations relatives au produit

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. Prescriptions relatives au transport

Transport terrestre et navigation intérieure (ADR/RID/GGVS/GGVE/ADNR)

Désignation de la marchandise	Substance fluide alcaline caustique, non précisé (hydroxyde de sodium)
N° ONU	1719
Classe	8
PG	III
N° danger	80

Transport maritime (IMDG/GGV)

Nom technique exact	Caustic alkali liquid, n.o.s., (Sodium hydroxide)
N° ONU	1719
Classe	8
PG	III
Polluant marin	No
Ems	8-06

Transport aérien ICAO/IATA

Nom technique exact	Caustic alkali liquid, n.o.s., (Sodium hydroxide; solution)
N° ONU/ID	1719
Classe	8
PG	III

! 15. Prescriptions générales

Remarques relatives à l'identification

Produit classé et étiqueté d'après les Directives européennes.

Identification

Xi Irritant

Phrases R

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

! Phrases S

2 Conserver hors de la portée des enfants.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Réglementation nationale

Classification selon VbF (RFA)

VbF (RFA): ne relève pas de l'ordonnance sur les liquides combustibles.

Classe de danger pour l'eau

1 VwVwS (17. 05. 1999)

16. Informations diverses

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R 22 Nocif en cas d'ingestion.

R 35 Provoque de graves brûlures.

R 36 Irritant pour les yeux.

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R 41 Risque de lésions oculaires graves.